

**Séance solennelle**  
**de**  
**l'Académie nationale**  
**de Pharmacie**

**Allocution de Henri-Philippe Husson**

**Président**

14 décembre 2011

*Mesdames et Messieurs les  
Présidents et Secrétaires Généraux,*

*Madame et Messieurs les Doyens,*

*Mes chers Consœurs et Confrères,*

*Mesdames et Messieurs, Chers amis,*

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'honneur et l'amitié que vous nous faites d'être venus nombreux cet après-midi. Mon objectif aujourd'hui n'est pas de relater en détail l'activité annuelle de notre Compagnie. Je laisserai ce soin à Jean Féger notre dévoué Secrétaire de séance pour le 11 janvier 2012.

Pour cette fin de mandat je tenterai de tirer les enseignements de cette année particulièrement intense au niveau des évènements et j'insisterai sur les innovations. Les acquis importants des dernières présidences ont permis d'appréhender avec sérénité cette année. En premier lieu vous avez tous pu constater que notre secrétariat a bénéficié d'un recrutement judicieux confortant à

la satisfaction générale notre fonctionnement au quotidien et permettant de rattraper certains retards dans la gestion de notre Compagnie. Lors de mon allocution en début de Présidence je m'étais fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre. Ce serait faire preuve de fatuité de faire croire comme Candide que « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Je déplore dans mon bilan des insuffisances que la brièveté d'un mandat d'un an ne permet pas de palier. Néanmoins la vie de l'Académie est un *continuum* et je fais confiance à mes successeurs pour agir avec audace. Ce n'est pas avoir tort que d'avoir raison trop tôt.

**Le tout début d'année a vu la remise en cause des procédures et des délais d'évaluation des médicaments.** Sans se joindre à la tourmente médiatique, conscient de ses responsabilités et des enjeux notre Bureau a publié dès fin janvier un communiqué faisant part de sa

profonde inquiétude face :

- Au constat des déficiences d'évaluations provenant de laboratoires privés et de Services publics.

- Au discrédit qui s'installait dans la population sur des médicaments efficaces, indispensables et sûrs qui font partie de l'arsenal thérapeutique quotidien.

- A la perte de confiance pour une industrie nationale parmi les premières mondiales.

Début février un groupe a été constitué autour du Bureau et d'un représentant de chaque Section pour auditionner une vingtaine de personnalités en majorité extérieures à l'Académie afin de relever les déficiences du système d'évaluation et de faire des propositions sur deux aspects qui nous ont paru essentiels : les liens d'intérêts au sein de l'Académie et la pharmacovigilance. Les relevés de conclusions approuvés par notre Conseil ont servi de socle pour les contributions

de nos cinq représentants aux Assises du Médicament (Alain Astier, Claude Dreux, Pierre Faure, Renée-Claire Mancret et Jean-Loup Parier) que je tiens particulièrement à remercier. Le contenu du projet de loi sur le renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé voté en première lecture en octobre dernier par l'Assemblée nationale actuellement en examen au Sénat montre que nous avons été entendus.

**De nouvelles dispositions sur les déclarations des liens d'intérêts** sont prévues, en particulier une extension à différentes Agences ou Institutions. Sans attendre les décrets ou arrêtés à venir qui en fixeront la liste, notre Compagnie a engagé une réflexion sur les notions de liens et de conflits d'intérêts et sur leur gestion en vue de modifier nos statuts et notre règlement intérieur afin de rendre obligatoire pour tous nos membres une déclaration d'éventuels liens d'intérêts. Il ne s'agit ni d'inquisition ni d'entrave

aux activités des uns et des autres, mais de se mettre en conformité avec les règles en usage dans les institutions dont on attend qu'elles se prononcent en toute indépendance. Je vous ai présenté les Membres du Comité de déontologie dont vous avez approuvé la création et la composition. Je vous rappelle qu'il est présidé par Mr Jean-Loup Keene, énarque, ancien haut fonctionnaire au Ministère de la Santé et comprend Mr Christian Byk, magistrat, secrétaire général de l'Association internationale droit, éthique et science, Mr Pierre Villard et Mr Jean-Pierre Lousson, Membres de notre Compagnie. Ce Comité définira ses procédures de fonctionnement et établira en particulier les règles relatives à la prévention des conflits d'intérêts. Nous nous félicitons que des personnalités aussi compétentes dans le domaine de la santé et de l'éthique aient accepté cette charge et en votre nom je les en remercie vivement.

Notre Compagnie ne peut que s'honorer d'exercer son activité en toute transparence et avec objectivité.

**Les problèmes liés à la pharmacovigilance**, second sujet débattu, concernait en particulier le rôle que les pharmaciens devraient exercer à tous les niveaux de leurs responsabilités. La nouvelle loi Hôpital Patient Santé Territoire place le pharmacien d'officine au cœur du système en particulier pour la notification des effets indésirables des médicaments. D'autre part nous avons souligné le rôle essentiel du pharmacien responsable dans l'industrie qui est bien fixé par la loi et insisté sur l'importance du respect de son indépendance au sein de l'entreprise.

**J'avais mis cette année sous le signe de l'année internationale de la chimie.** Une dose de chimie plus importante qu'à l'accoutumée vous a été imposée.

J'espère que vous l'avez appréciée. Quoiqu'il en soit il faut bien reconnaître que la chimie est partout au quotidien et omniprésente dans les sciences.

Avec un an de recul examinons maintenant quelques points particuliers du fonctionnement de notre Compagnie.

**Le recrutement est un investissement essentiel** et les candidats de valeur ne manquent pas, d'autant plus que nous avons augmenté à 20 % la possibilité de recruter des non-pharmaciens pour élargir le champ de nos compétences. Nous avons élu cette année six Membres titulaires, huit Membres correspondants nationaux, quatre Correspondants à titre européen, deux Correspondants étrangers et deux Membres associés. Chers collègues nous venons de vous accueillir et nous en sommes heureux. Permettez-moi cependant de vous faire part de vos devoirs. Le fait d'être élus est synonyme d'obligations qui font d'ailleurs

partie d'un engagement écrit à participer à nos travaux. Dès lors le manque d'assiduité ou d'implication est préjudiciable à notre Compagnie. Il est vrai que les lourdes charges professionnelles qui pèsent sur nos collègues limitent l'assiduité des plus jeunes. Cependant les moyens modernes de communication permettent des échanges en temps réel qui peuvent palier une présence physique. La démonstration en a été faite par certains de nos récents élus qui répondent par retour de courriel à nos interrogations. Je considère que le passage par la position de correspondant est une période probatoire et que l'élection comme membre titulaire n'a rien d'automatique à l'ancienneté quels que soient les mérites de l'impétrant.

**Les commissions et les Sections** constituent les maillons importants de proposition et de réflexion. Elles sont en particulier impliquées dans la préparation des séances thématiques ou dédiées. Je remercie leurs Présidents, Secrétaires et membres

pour la pertinence des sujets sélectionnés. Présenter les avancées scientifiques couvrant toute la chaîne du médicament, donner confiance aux patients et veiller à la bonne utilisation du médicament font partie des missions de l'Académie que vous avez parfaitement remplies en particulier au sein des groupes de travail que je félicite. Les rapports et recommandations adressés aux pouvoirs publics attestent la qualité de vos travaux. Il est apparu que la Commission des Lectures et celle de la Recherche avaient des domaines d'activité qui se recouvraient partiellement ce qui pouvait conduire à un manque de coordination dans leurs propositions. D'un commun accord que je salue, F. Clostre et C. Monneret qui ont accepté la fusion de leurs deux Commissions en une seule qui s'intitule désormais Perspectives Scientifiques et Programmation présidée par Claude Monneret. J'y vois un exemple d'évolution sans révolution. De son côté la Commission du langage a entrepris

sous la direction de Francis Puisieux une révision complète du Dictionnaire des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques rédigé à l'initiative et sous la direction de notre Confrère le Professeur Pierre Delaveau. La rédaction d'un dictionnaire fait partie des missions incombant aux Académies et il faut rendre hommage à notre confrère de l'énergie qu'il déploie pour coordonner les nombreuses bonnes volontés qui se sont impliquées dans cette entreprise. Le Bureau est particulièrement attentif aux conditions d'aboutissement de cet ouvrage qui pourrait apparaître sous une forme électronique dans un premier temps.

**Nous sommes tous fiers de l'Académie et œuvrons pour son rayonnement.** Nous disposons de nos séances normales, thématiques ou délocalisées et de la publication de nos travaux pour nous faire connaître. D'autres moyens concourent au prestige de notre

Compagnie. Je voudrais les commenter :

**Les Prix de l'Académie.** Ce matin nous avons décerné nos prix de thèses, nos prix mémoriaux et ceux dotés par des Sociétés ou Organismes Professionnels. Je voudrais remercier Claude Monneret, Président des jurys, pour son dévouement continu.

**Cette année a été instauré le Grand Prix de l'Académie nationale de Pharmacie.** Ce prix prestigieux est destiné à honorer un pharmacien qui s'est distingué dans l'exercice de la profession c'est-à-dire parmi les spécialités représentées dans nos cinq sections. C'est un scientifique le chercheur angevin Jean-Pierre Benoit spécialisé en nanomédecine qui en est le premier lauréat couronné pour la qualité et l'originalité de son travail reconnu au niveau international. J'ai eu le plaisir de lui remettre son diplôme en ce début d'après-midi.

**Le prix de la pharmacie francophone** est décerné en partenariat avec la LEEM, à un pharmacien de nationalité étrangère pour récompenser, promouvoir et mettre en valeur les activités professionnelles ou les travaux scientifiques ayant un impact important dans le domaine de la santé publique en particulier dans les pays francophones. Le prix 2010 a été remis par votre serviteur en mars de cette année à Genève au Docteur Kamel Iddir, diplômé de la faculté de Monastir, actuellement inspecteur général de la Santé Publique en charge de la Direction de la Pharmacie et du Médicament en Tunisie. La cérémonie de remise du prix 2011 aujourd'hui au Professeur Pascal Bonnabry pharmacien-Chef à l'Hôpital cantonal de Genève honore pour la première fois un citoyen de nationalité suisse. Un haut lieu d'excellence de la pharmacie hospitalière en Europe a été par la même occasion distingué.

**Le Grand Prix littéraire de l'Académie nationale de Pharmacie**, une innovation majeure, a été proposé par la Commission du langage et organisé par notre confrère Eric Fouassier, nouvelliste et romancier à ses heures. Il est destiné à récompenser pour ses qualités littéraires une « nouvelle » ou un « roman » évoquant la pharmacie, le médicament, ou d'autres aspects du domaine de la santé. Le jury présidé par Philippe Grimbert, écrivain et psychanalyste, est constitué d'un secrétaire et de six autres membres nommés par le Conseil sur avis de la Commission du langage. Ce prix sera remis à son auteur lors de la séance solennelle du 11 janvier 2012.

**Les Annales Pharmaceutiques** ont pris un nouvel essor sous l'impulsion de son Rédacteur en chef Alain Astier qui se dépense sans compter. Périodique de publications scientifiques elles sont aussi le

moyen de relater la vie de l'Académie.

**L'observatoire, la lettre de notre Académie**, a été prise en main pour sa gestion complète par le Secrétariat Général ce qui assurera une parution régulière trimestrielle. Les Sections ont maintenant tour à tour la responsabilité des articles des deux pages intérieures ce qui leur permet de rendre compte de leurs activités. Cette tribune est également ouverte à tous et votre participation est vivement souhaitée.

**Les médias** sont des partenaires incontournables pour nous faire connaître. Nos activités et en particulier les journées thématiques ont eu cette année un écho médiatique important suscité par Nicole Priollaud : conférences de presse, passage à des émissions télévisées ou radiophoniques, articles de presse. La demande est importante, à vous d'y répondre pour éviter que d'autres personnes

pas nécessairement bien intentionnées ou incompetentes se substituent à nous. Nous avons également la chance insigne d'avoir une tribune gratuite dans la page santé du Figaro. Malheureusement nous en avons trop peu profité malgré mes appels insistants.

**Notre site Internet** fait partie des moyens incontournables de diffusion de l'information ; Bruno Bonnemain s'y dévoue seul, nous lui en savons gré. Je pense que quelques bonnes volontés seraient les bienvenues pour l'aider. Ce site pour lequel nous avons beaucoup investi a des liens avec d'autres institutions et est la source d'informations pour les moteurs de recherche Internet. Chacun peut constater le nombre de références à l'Académie qui apparaissent lors de recherche sur nos travaux à partir de mots-clés.

**Les relations inter-académiques** font partie des moyens d'améliorer notre visibilité et notre reconnaissance à tous les niveaux.

Elles étaient un de mes objectifs pour tout cela prioritaires. A l'origine de la journée commune de notre Compagnie avec les Sociétés de Chimie Thérapeutique et Chimiques de France à la fin des années 90, j'étais sensibilisé à ces interactions scientifiques. La séance tétra-académique avec les académies de médecine, des technologies et de chirurgie dentaire sur les nanotechnologies a rassemblé en juin dernier près de deux cents participants dont un grand nombre de non académiciens. Je pense que la participation de jeunes chercheurs, d'enseignants ou de thésards à nos manifestations est la meilleure justification de nos activités. Suite à cette réunion, le Pr Jean-François Bach, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences nous a sollicités pour organiser des journées communes. Nous venons de mettre en place un groupe inter-académique informel de quatre personnes sous la responsabilité des deux Secrétariats Généraux qui vous proposeront au moins une séance

annuelle tenue dans chaque Académie. Les choses n'en resteront pas là puisque mon successeur vous fera bientôt part de ses projets de même nature. Nous n'avons pas oublié d'autres sociétés savantes ou associations professionnelles avec lesquelles nous pourrions collaborer de la même manière. Les contacts ont été pris mais les impératifs du calendrier et la fin de mon mandat m'obligent à demander à mes successeurs d'en examiner les modalités.

Le Bureau a intensifié cette année les prises de contact avec les **instances de tutelle et les Ministères** intéressés par nos compétences. Compte-tenu des remaniements gouvernementaux nous avons effectués plusieurs visites pour rencontrer les nouveaux responsables. Madame le Secrétaire Général, le vice-Président et votre serviteur avons été reçus au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, au Ministère de la et Recherche et de l'Enseignement

Supérieur, au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et à l'Afssaps. Nous avons été particulièrement sensibles à l'attention que Mr David Gruson, Conseiller en charge de la Santé au Cabinet du Premier Ministre, a prêté à nos différents rapports et recommandations. Suite aux recommandations faites après la séance thématique sur les Matières premières nous avons insisté lors de notre visite au Ministère de l'Industrie sur la situation de la chimie en France. Ce fleuron de notre industrie a été sacrifié sur l'autel des impératifs économiques de la mondialisation. Une relocalisation est possible comme cela a été montré au cours de cette séance par le directeur d'une PME. La France dispose de nombreux chimistes de talent qui pourraient retrouver un emploi en France au lieu de s'expatrier. Malgré l'écoute attentive, la reconnaissance de notre

activité et les encouragements prodigués, les soutiens financiers ont été maigres et la conjoncture actuelle risque de ne pas améliorer la situation. Il est évident que contrairement à d'autres académies il nous manque la protection des plus hautes autorités. Mais nous ne referons pas l'Histoire.

### **Les collaborations internationales**

mériteraient d'être intensifiées cependant il existe très peu d'Institutions analogues à la nôtre en particulier au niveau européen qui nous permettrait de nous fédérer. Nous nous réjouissons des relations nouées avec nos collègues espagnols mais deux pays européens ne suffisent pas pour avoir un poids significatif au niveau international. Les accords avec les Universités étrangères sont intéressantes mais les objectifs ne sont pas les mêmes et nos moyens d'intervention limités. Néanmoins nous sommes réceptifs à toutes les propositions, nous avons ainsi répondu à notre confrère Yongmin Zhang qui a organisé en

juin un Symposium Franco-chinois à Tianjin. Je n'ai malheureusement pas pu me rendre à son invitation et c'est notre Président honoraire F. Chast qui a conduit la délégation française. Notre Secrétaire Général a signé le protocole d'accord de collaboration entre notre Compagnie et l'Université de Tanjin que lui a remis F. Chast à son retour.

### **Parlons maintenant du col académique.**

Dès la création de l'Institut de France en 1795 (an III du calendrier républicain), en cette période encore troublée, ses Membres ont manifesté le désir d'avoir un signe distinctif à la suite d'incidents graves en séances publiques ou lors de cérémonies officielles. L'Institut a donc sollicité un costume particulier obtenu par un arrêté gouvernemental du 23 floréal an IX qui imposa des broderies en soie verte figurant une branche d'olivier pour ce costume devenu, autres temps autres mœurs, objet de convoitises et d'ambitions. Il était légitime que notre

Compagnie dont les origines sont contemporaines de celles de l'Institut se dote d'un signe distinctif apportant une certaine solennalité à nos réunions au moins au niveau de son Bureau. L'origine du choix de la couleur de l'habit vert ne semble pas connue mais quelle couleur sied le mieux à notre profession. Deux centième Président après Antoine-Augustin Parmentier j'ai le privilège d'étrenner ce col académique que nous laisserons à nos successeurs. L'idée en revient à Yves Juillet notre vice-président 2012 et le projet a été porté par notre Président honoraire François Chast et finalement adopté par le Conseil cette année. Ce fut pour notre trésorier une dépense considérée comme somptuaire mais raisonnable si l'on considère que le Bureau du troisième centenaire portera encore ce col symbole de la pérennité de notre Compagnie.

Pour terminer je voudrais exprimer ma gratitude à celles et ceux avec lesquels j'ai eu grand plaisir à

travailler dans une ambiance amicale et sereine.

Tout d'abord une mention exceptionnelle pour Agnès Artiges et je pense que l'adjectif n'est pas trop fort. Vous avez pu apprécier sa disponibilité permanente, sa rigueur, son expérience précieuse et sa constante bonne humeur.

Claude Vigneron trésorier rigoureux qui a consenti des investissements importants dont nous lui sommes reconnaissants. Tous les concours sont requis pour l'aider à améliorer nos finances. Malgré une sélection rigoureuse et un ciblage des contributeurs possibles le nombre de subventions a été en deçà de nos espérances. Je ne peux pas croire que nos Membres ne puissent pas peser auprès de leurs nombreuses relations en particulier industrielles. Nous ne perdrons pas notre indépendance en recevant des subsides dans le cadre prévu par la loi.

Je n'oublierai pas les adjoints qui

préparent dans l'ombre leurs responsabilités futures, Yves Roché aux finances, Jean-Pierre Foucher, au Secrétariat Général, mais également Président de la Commission de l'information et de la Communication pendant six ans. Il a collaboré à la réalisation de l'Observatoire avec Nicolle Priollaud, notre Chargée de la communication, que je tiens également à remercier.

Notre dévoué Secrétaire de séance, Jean Féger relatera en janvier prochain de manière exhaustive l'activité de notre Compagnie en 2011. J'ai particulièrement apprécié son implication au-delà de sa fonction institutionnelle. Ses suggestions et ses avis dans les réunions de Bureau ont été les bienvenus. Il mérite toutes nos félicitations.

Rien n'aurait été possible sans le dévouement et la disponibilité de Judit Gamondele et de Lucie Maron dont vous avez apprécié la prévenance en toutes circonstances.

Je risquerais des oublis si je voulais énumérer tous ceux qui ont contribué à la vie académique 2011. Veuillez m'en excuser. L'enquête qui été lancée pour évaluer votre activité afin de la faire valoir auprès des instances ministérielles montre que la part que votre bénévolat représente dans nos activités est équivalent à plusieurs temps pleins. Ceux-ci sont mis gracieusement au service des différentes composantes de la profession pharmaceutique avec des compensations financières loin d'atteindre ce dont bénéficient d'autres académies. Un grand merci à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont donné de leur temps précieux.

C'est à dessein que je réserve mes derniers propos pour Jean-Paul Chiron dont les conseils avisés et amicaux m'ont été précieux. L'Académie est devenue pour lui une seconde nature dont il connaît les moindres rouages et tous les membres ce qui lui permet d'identifier et de convaincre les

bonnes volontés pour prendre des responsabilités au sein de l'Académie. Je lui laisse mon fauteuil et lui souhaite la Présidence heureuse et fructueuse qu'il a bien méritée ; je n'imagine pas comment il pourrait s'impliquer encore plus.

Grâce à vos encouragements et à votre bienveillance ces deux années ont été pour moi enrichissantes et stimulantes ; elles m'ont permis de mieux discerner les différents aspects de notre profession. J'ai particulièrement apprécié les nombreuses occasions de contacts permettant de mieux nous connaître. Soyez remerciés chaleureusement pour tout cela.